



Nos aînés, social, solidarité

- **Nos aînés**
- **Les permanences CAF, CPAM, assistance sociale ...**
- **La Maison Des Solidarités**
- **Le logement social**
- **Service juridique de proximité**
- **Le CCAS**



■ Les Aînés

■ Les Aînés

La Municipalité se soucie de ses aînés. Afin de rompre l'ennui ou la solitude, des activités diverses leurs sont proposées.

Loisirs

Dès votre retraite vous pouvez participer aux 4 thés dansants annuels (février, juin, octobre, décembre). Dès 60 ans, vous pouvez bénéficier des voyages, de journées découverte et de sorties organisés par la ville – 2 voyages annuels, un en France, l'autre à l'étranger et une sortie. Dès 65 ans, pour les couples ou 60 ans pour les personnes seules, vous êtes invités aux repas de printemps et d'automne et vous bénéficiez du colis de fin d'année distribué en décembre.

Retrouvez les loisirs dans le programme des sorties des Aînés

Club du mardi

A partir de 60 ans. Pensez à vos rendez-vous du mardi. Un moment de rencontre autour d'une belote, de jeux de société, le mardi après-midi de 13h30 à 17h.

> *Espace Saint-Exupéry - salle Aldébarande*

Portage des repas

Un service de portage des repas à domicile est à votre disposition dès 65 ans, sur justificatif médical. Une télé-assistance est également mise en place dès 60 ans pour les personnes qui en font la demande.

Le Saphir

Un véhicule, le Saphir, est à votre disposition pour vous accompagner à toutes les festivités organisées par la mairie : théâtre, concerts, repas, thé dansant... et au magasin d'alimentation de Wissous.

> *Service aînés : 01 64 47 27 02*





Monsieur Dépannage

Besoin d'un petit coup de pouce à la maison pour remplacer une ampoule, des fusibles, poser des rideaux, fixer une étagère ou déboucher un évier...

M. Dépannage peut intervenir sur simple demande au service social. Ce service vous sera facturé 5€ et est réservé aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes handicapées.

> *Service aînés : 01 64 47 27 02*

■ Le CLIC

Guichet d'accueil, de conseil, d'orientation des personnes âgées, le CLIC a pour principale mission la prise en charge des personnes âgées.

> *Les Portes de l'Essonne*

1 rue de l'Observatoire BP 62 - 91261 JUVISY-SUR-ORGE

Tél. : 01 69 12 44 38

> *Service aînés : 01 64 47 27 02*





■ Les permanences CAF, CPAM, assistance sociale

■ Caisse d'Allocations Familiales

Françoise Berthelin, assistante sociale de la CAF et Sophie Lamoine, conseillère en économie sociale et familiale, vous reçoit uniquement le jeudi sur rendez-vous. > *Permanences Wissous*

9, rue Louis Boussard - Tél. : 01 69 74 18 90

> *Caisse d'Allocations Familiales (CAF)*

3 à 7, av. A. Briand - 91298 Arpajon cedex

Tél. : 0820 259 110

■ Assistante sociale

M^{me} DOS SANTOS vous reçoit tous les jours de 9h à 12h sur RDV à la Maison Départementale de la Solidarité à Chilly Mazarin ou à Wissous sur rendez-vous les mercredis de 13 h 30 à 17h.

> *MDS Chilly Mazarin*

2, rue du Président François Mitterrand - 91380 Chilly-Mazarin

Tél. : 01 69 79 93 35 - fax : 01 69 34 79 27

> *Permanences Wissous*

9, rue Louis Boussard - Tél. : 01 69 79 93 35

■ Assurance maladie

Permanences assurées les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9h à 12h. Vous pouvez contacter la CPAM et effectuer de nombreuses démarches sans avoir à vous déplacer en composant le 3646.

> *Permanences Wissous CPAM*

9, rue Louis Boussard - Tél. : 3646



■ La Maison Des Solidarités

Vous pouvez rencontrer tous les jours une assistante sociale, une conseillère en économie sociale et familiale, une sage-femme et une puéricultrice. Les rendez-vous sont à prendre sur place ou par téléphone.

La Maison Départementale des Solidarités (MDS) est un service de proximité du département de l'Essonne. C'est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute et d'aide à tout public souhaitant un conseil ou rencontrant des difficultés personnelles, familiales, sociales (accès à l'insertion, instruction de demande de RMI, aide au maintien et à l'accès au logement, surendettement, problèmes de relations, couples, enfants, protection de l'enfance, conseils aux jeunes mamans, aux femmes enceintes, aide à l'enfant, à l'adolescent...).

> *MDS Chilly Mazarin*

2, avenue du Président F. Mitterrand - 91380 Chilly-Mazarin

Tél. : 01 69 79 93 35 - fax : 01 69 34 79 27

■ Les logements sociaux

■ Permanence administrative pour les allocataires résidant à Chilly-Mazarin et Wissous (constitution de dossier, dépôt d'imprimés, renseignements administratifs) :

M^{me} Richard – Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

> *Maison des Associations*

10^{bis}, rue Ollivier-Beauregard - 91380 Chilly-Mazarin

Tel : 01 69 34 34 20





■ Le service urbanisme

Vous souhaitez acquérir un bien sur la commune de Wissous, vous voulez construire ou effectuer des travaux d'amélioration de votre habitat... Madame TEBIB et Madame ANDRIEUX vous accueillent pour vous aider et vous conseiller dans vos démarches administratives. Elles sont à votre disposition pour vous informer et vous assister dans les différentes procédures pour la réalisation de vos projets.

Horaires d'ouverture sur rendez-vous :

le mardi : de 17h à 19h

le mercredi : de 13h30 à 16h30

le vendredi : de 13h30 à 16h30

> *Service Urbanisme / Centre Technique Municipal*

42, Rue de Wissous - 91320 Wissous - 01 64 47 27 75 ou 01 64 47 27 76

■ Service juridique de proximité

■ Le Point d'Accès au Droit

Le Point d'Accès au Droit propose des permanences gratuites de médiation, de conciliation, d'avocat, de notaire et d'aide aux victimes.

Les juristes du P.A.D renseignent les habitants sur leurs droits et démarches à effectuer. Toutes les questions peuvent être abordées avec eux : droit du travail, droit de la famille, droit pénal, droit commercial des sociétés, droit des contrats... Ils orientent vers les permanences spécialisées.

> *Le Point d'Accès au Droit*

6/8, rue Ollivier Beauregard - 91380 Chilly-Mazarin - Tél. : 01 69 10 59 59

L'avocat

Un avocat vous renseigne sur vos droits au quotidien et vous conseille sur les procédures à engager, dans tous les domaines du droit. Sa mission se limite au conseil.



Le notaire

Professionnel du droit, il vous propose des consultations notamment sur les questions de successions, de donation, et d'actes de vente et d'achat d'immeubles.

> *Maître Alexis HEUEL vous reçoit gratuitement le 3^{ème} mardi de chaque mois sur rendez-vous de 16h à 19h en mairie.*

Le conciliateur de justice

Il s'agit d'un particulier nommé par le président de la Cour d'Appel sur proposition du juge d'instance. Il favorise et constate le règlement amiable des conflits qui lui sont soumis. Il est compétent pour les questions civiles (troubles de voisinage).

> *Contactez le point d'accès au droit au 01 69 09 94 94*

Les médiateurs

Ce sont des bénévoles dont la mission, proche de celle du conciliateur est de permettre l'émergence d'une solution amiable à un contentieux en matière civile ou pénale.

Association d'aide aux victimes d'infractions pénales

Cette association apporte une aide juridique et psychologique aux victimes d'infractions pénales.

■ Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) fournit aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes.

> **CCAS**

Place de la Libération - 91320 WISSOUS - Tél. : 01 64 47 27 02